

L'usage exclusif du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.

Plan d'amélioration (enseignant long terme)

Au plus tard 10 jours de classe après avoir établi que l'évaluation du rendement a donné une note *Insatisfaisant* à l'enseignant, le directeur d'école doit préparer un plan d'amélioration. Ce plan définit les mesures que l'enseignant long terme devrait prendre pour améliorer son rendement. Le directeur doit demander à l'enseignant son avis sur ces mesures.

Le directeur d'école peut déléguer ses fonctions à un directeur adjoint de la même école ou encore à agent de supervision.

Nom de famille de l'enseignant

Prénom

Nom de famille du directeur d'école

Prénom

Nom de l'école

Nom du conseil

Description de l'affectation de l'enseignant (années d'études, matières, temps plein, temps partiel, élémentaire, secondaire, etc.)

Compétences à perfectionner

Attentes

Mesures à prendre pour apporter les améliorations escomptées (établies en tenant compte des observations de l'enseignant)

Soutien (p. ex., directeur de l'école, conseil)

Indicateurs de réussite

Date (aaaa/mm/jj)

Date de la prochaine évaluation du rendement
(doit avoir lieu dans les 20 jours qui suivent la note
Insatisfaisant)

Observations de l'enseignant sur le plan d'amélioration

Signature du directeur d'école

J'atteste avoir élaboré ce plan d'amélioration en tenant compte des observations de l'enseignant.

X

Date (aaa/mm/jj)

Signature de l'enseignant

J'atteste avoir fait des observations sur le plan d'amélioration.

X

Date (aaa/mm/jj)